
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FLEXIVEST

1. Identification de la substance ou du mélange et de la société

1.1 Produit

Nom commercial : FLEXIVEST (poudre)

1.2 Usages conseillés et déconseillés de la substance ou du mélange

Matériau pour la fabrication de prothèses dentaires

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur : Société Des Cendres
Adresse : 13 rue du Général Mocquery 37550 Saint-Avertin – France
Téléphone : 01 49 61 41 41
E-mail : commande@sdc-1859.com

1.4 Numéro d'urgence

Numéro de téléphone : 01 49 61 41 41

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE N° 1272/2008 :
STOT RE 2 H373 Risques pour les poumons en cas d'exposition prolongée (Respiration/inhalation)
Classification selon la directive 67/548 / CEE ou directive 1999/45/CE :
Xn Nocif
R48/20 Nocif. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Précautions d'usage : Classification selon la norme (CE) n° 1272/2008 :

P102 Tenir hors de la portée des enfants.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité

P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / vapeurs.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

P280 Porter des gants de protection, vêtements de protection, lunettes de protection, masque

P501 Éliminer le contenu / conteneur conformément aux règles en vigueur.

2.2 Étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



GHS08

Signification

Danger

Composants dangereux à indiquer sur l'étiquette :

Quartz (SiO₂) Cristobalite

Mentions dangereuses

H373 Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'une exposition prolongée par respiration ou inhalation.

Précautions d'usage

P260 Ne pas respirer les poussières.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

3. Composition/Informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Poudre, mélange de quartz, cristobalite, phosphate d'ammonium et oxyde de magnésium.

3.2 Mélanges

Ingrédients dangereux

C.A.S / EINECS	Composants		
14808-60-7 / 238-878-4			50-100%
14464-46-1 / 238-455-4	Quartz (SiO ₂) Cristobalite Oxyde de Magnésium	Xn R48/20 STOT RE2, H373 Xn R48/20 STOT RE2, H373 Limites d'exposition sur lieu de travail	10 à 25%
1309-48-4 / 215-171-9			2.5 à 10%

4. Premiers secours

Informations générales

Indications générales :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Inhalation : Évacuer la personne à l'air libre et consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer à l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau 15 mn, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche et boire abondamment, consulter un médecin. Pas d'autres informations disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : CO₂, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : en cas d'incendie de l'oxyde d'azote (NO_x) et de l'ammoniaque (NH₃) peuvent se dégager.

Conseils aux pompiers, équipements spéciaux de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Éviter la formation de poussières, prévoir une aspiration. Si quantité de poussière importante, utiliser une protection respiratoire.

Précaution pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre ou le sous-sol.

Moyens de nettoyage :

Recueillir par moyen mécanique et retour vers un centre de collecte.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussière et veiller à une aspiration convenable.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler vapeurs et poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage : Néant

Utilisations finales particulières : Pas d'informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle : Valeurs limites sur lieux de travail

Composants	Quartz (SiO ₂)	Cristobalite	Magnésie (MgO)
VME (valeur limite d'exposition)	0.1 mg / m ³	0.05 mg/m ³	10 mg/m ³

Protection respiratoire :

Aspiration et ventilation.

Protection des yeux / du visage :

Porter des lunettes / masque type P2.

Protection de la peau et du corps :

Il est impératif de porter des gants de protection et d'appliquer ensuite des produits de nettoyage et de soin de la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Indications générales :	
Forme	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du Ph (10g/l) à 20°C	Ca.6 Suspension
Changement d'état :	
Point de fusion	> 1400°C
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	Non applicable
Inflammabilité	Non déterminé
Auto-inflammation	Non applicable
Danger d'explosion	Non applicable
Limites d'explosion	
Inférieure	Non déterminée
Supérieure	Non déterminée
Pression de vapeur	Non applicable
Densité	1.2 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	Quasiment insoluble
Coefficient de partage (n octanol / eau)	Non déterminé
Viscosité :	
Dynamique	Non applicable
Cynématique	Non applicable
Teneur en solvants :	0%
Teneur en substances solides	100%
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique	Aucune donnée disponible
Possibilité de réactions dangereuses	Non
Conditions à éviter	Néant
Matières incompatibles	Acides
Produits de décomposition dangereux	Odeur d'ammoniac à la température de 250-300°C

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aigüe	Aucune donnée disponible
Toxicité dermale aigüe	Aucune donnée disponible
Toxicité aigüe par inhalation	Aucune donnée disponible
Corrosion cutanée/Irritation cutanée	Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves / Irritation oculaire	Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible
Mutagénécité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible
Cancérogénécité	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique	Aucune donnée disponible
Danger par aspiration	Aucune donnée disponible
Effets différés ou immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et longue durée	L'exposition fréquente à des hautes concentrations de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires d'où le port d'un masque.

12. Informations écologiques

Toxicité	Aucune donnée disponible
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible
Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Résultat des évaluations PBT et vPvB	Aucune donnée disponible
Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible
Autres données	Aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthode de traitement des déchets	De petites quantités peuvent être mis en décharge avec les ordures ménagères après concertation avec la voirie et les autorités compétentes
Catalogue européen des déchets	160303 déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses
Emballages non nettoyés	Évacuation conformément aux prescriptions légales

14. Informations relatives au transport

Transport ADR/RID/ADN	Néant
Transport IMDG	Néant
Transport ICAO-TI / IATA	Néant
Autres données	Aucune donnée disponible
Précautions à prendre par l'utilisateur	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

15. Informations réglementaires

Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Autre prescriptions, restrictions, et règlements d'interdiction :

UVV « Protection against harmful mineral dust » VBG 119 (législation allemande)

La valeur limite relative à la concentration en poussières en milieu fermé de 3 mg/m³ doit être respectée.

Chemical inventories :

Europe (EINECS) : oui

Australie (AICS) : oui

Canada (DSL) : oui

Japan (ENCS) : oui

China (IECSC) : oui

Korea (KECI) : oui

USA (TSCA) : oui

Philippines (PICSS) : oui

Évaluation de la sécurité chimique : Pas d'évaluation de la sécurité chimique réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes :

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition : : respiration/inhalation

R48/20 Nocif, risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Abréviations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par la route

GHS : Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European inventory of Existing Commercial chemical substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

CAS : Chemical Abstract Service